



Titre : Services de reboisement 2021 Numéro d'appel d'offres 1000223563 Amendement n° 1

Une visite facultative du site pour les soumissionnaires a eu lieu le 6 novembre 2020. Les participants ont été guidés dans une visite et ont pu visiter le terrain de la région. Les questions et clarifications suivantes, issues de la visite du site, sont fournies pour aider tous les soumissionnaires à préparer leurs offres :

1 : Où pouvons-nous installer le campement ?

Service aux Autochtones Canada ne peut pas autoriser l'entrepreneur à installer son campement sur la zone d'entraînement militaire de Chilcotin. Cette autorisation ne peut être obtenue que par le biais d'un accord avec l'unité des opérations immobilières du ministère de la défense nationale. Les deux précédents entrepreneurs de reboisement ont été autorisés à installer leur campement sur la propriété.

2. Le contractant détaille-t-il les coûts COVID-19 et sera-t-il remboursé par l'ISC ?

ISC ne fournira aucun soutien financier pour les coûts COVID-19 supplémentaires encourus par le contractant. Voir la section COVID-19 de l'annexe A, Énoncé des travaux.

3. Quels sont les critères de notation par points ?

Les critères cotés par points font partie des critères d'évaluation technique. Les offres sont d'abord évaluées sur la base des critères techniques obligatoires. Les offres qui répondent à tous les critères obligatoires seront ensuite évaluées en fonction des critères cotés par points. Les offres doivent atteindre un minimum de 70% des critères cotés pour être déclarées conformes, comme indiqué dans la partie 4 Procédures d'évaluation et base de sélection.

4. Quand pouvons-nous commencer ?

La date de début devra être approuvée par le responsable du projet et dépendra des conditions météorologiques et des conditions d'accès au site. Un dossier de sécurité devra être coordonné avec le ministère de la défense nationale avant le début des activités de reboisement. Historiquement, des projets similaires ont débuté au cours de la dernière semaine d'avril.

5. Le texte suivant est ajouté à l'annexe A, énoncé des travaux, portée des travaux :.

Liste des priorités du bloc de reboisement :

Voici une liste des blocs considérés comme prioritaires pour le reboisement à l'heure actuelle. Le responsable du projet peut donner des conseils sur les modifications ou les ajouts à la liste des priorités avant le début des travaux.



Priority		Block	NAR ha
1	EEEEBF	CAFÉ 5	20
2	EEEEBF	CAFÉ 1	3
3	EEEEBF	CAFÉ 6	269.7
4	EEEEBF	CAFÉ 15	18.9
5	EEEEBF	CAFÉ 23	61.7
6	EEEEBF	CAFÉ 18	43.3
7	EEEEBF	CAFÉ 14	171.3
8	EEEEBF	CAFÉ 13	1.9
9	EDULG	IBD250- 251	10
10	EDULG	IBD181, TT185, IDB185	14.1
11	EDULG	7	8
12	EDULG	IDB079/TT079	7.5
13	EEEEBF	CAFÉ 19	625.7
			1255.1